

FORMATION CONTINUE DES ÉDUCATEURS DE PLONGEON

Pour vous inscrire, renseignez et renvoyez avant le lundi 07 janvier, à Solène Lamballe, Responsable de l'INFAN : solene.lamballe@ffnatation.fr

- Le bulletin d'inscription dûment renseigné
- Une copie de la licence en cours de validité
- Un chèque de caution correspondant au montant des frais d'inscriptions

Prénom/Nom :

Club :

Email :

Numéro de téléphone :

Mode de financement :

Employeur Financement individuel
OPCA Autre financement

Dans tous les cas, merci de joindre un chèque de caution à votre inscription. Celui-ci ne sera encaissé qu'après accord du payeur.

Plus d'infos :

Solène Lamballe, Responsable INFAN : 01 70 48 45 67 – solene.lamballe@ffnatation.fr
Cyrill Hardy, CTS Ile de France : 06 81 93 88 54 – cyrill.hardy@ffnatation.fr



104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY Cedex - T. +33(0)1 70 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr

**INFAN
2018/2019**

FORMATION CONTINUE DES ÉDUCATEURS DE PLONGEON



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES OFFICIELS



SUIVEZ NOUS SUR



ffnatation.fr

FORMATION CONTINUE DES ÉDUCATEURS DE PLONGEON

OBJECTIFS

Dans la continuité de sessions proposées en 2016 et 2017, le département Plongeon et l'INFAN de la FFN proposent pour la saison 2018-2019 un nouveau programme de formation à destination des éducateurs bénévoles et professionnels de plongeon.

NOTRE AMBITION : FAVORISER LA PROFESSIONNALISATION DES ENCADRANTS DU PLONGEON

Ce nouveau programme de formation continue est construit sur la base des contenus pédagogiques spécifiques de la formation Moniteur Sportif de Natation (MSN). Les quatre modules de formation proposés reprennent donc l'ensemble des thématiques du MSN en lien avec l'encadrement de l'activité plongeon jusqu'au niveau régional. Se faisant, les candidats participant à l'intégralité du programme de formation pourront, sous réserve de répondre aux prérequis d'entrée à la formation, s'inscrire sur les contenus pédagogiques restants de la formation MSN, et ainsi obtenir un diplôme professionnel permettant d'exercer contre rémunération.

THÉMATIQUES

● **MODULE 1 : concevoir une séance pédagogique de plongeon**

Objectifs : maîtriser les notions de séance, cycle et de planification pour concevoir des séances pédagogiques en cohérence avec l'École de Natation Française

● **MODULE 2 : intégrer la préparation physique, la pluridisciplinarité et la technique dans la mise en œuvre de la séance**

Objectifs : être capable d'adapter et de réguler sa séance en prenant en compte l'ensemble des éléments participant à la progression pédagogique du plongeur

● **MODULE 3 : construire un programme compétitif jusqu'au niveau régional**

Objectifs : maîtriser les programmes de la discipline et les compétences techniques correspondantes.

● **MODULE 4 : concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique de la discipline**

Objectifs : mobiliser l'ensemble des connaissances techniques au profit du projet pédagogique de la discipline

FORMATION CONTINUE DES ÉDUCATEURS DE PLONGEON

MODALITÉS

La formation est ouverte aux personnes de plus de 16 ans, licenciées à la FFN.

Les trois premiers modules de formation se composent de 15 heures de face à face pédagogique chacun, et le dernier de 7 heures uniquement. Tous alternent temps de formation en salle et mises en situations pratiques au bord du bassin.

Tous les regroupements ont lieu à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, 11 avenue du Tremblay, 75012, PARIS.

Ils sont animés par les CTS Plongeon.

MODULE	DATES
Module 1	Du samedi 19/01/2019 à 09h00 au dimanche 20/01/2018 à 17h00
Module 2	Du samedi 16/03/2019 à 09h00 au dimanche 17/03/2019 à 18h00
Module 3	Du samedi 13/04/2019 à 08h30 au dimanche 14/04/2019 à 17h00
Module 4	Le samedi 18 mai de 09h00 à 17h00

LES TARIFS

Frais pédagogiques	780 € pour les éducateurs salariés	Pris en charge par la FFN pour les éducateur bénévoles
Frais d'inscriptions	120€	
Frais de restauration déjeuners	Pris en charge pour tous le samedi midi et le dimanche midi à l'INSEP	
Frais de restauration dîners	A la charge des participants	
Frais d'hébergements	Pris en charge par la FFN pour les éducateurs non franciliens	A la charge des participants pour les éducateurs franciliens
Frais de déplacements	Pris en charge pour les éducateurs non franciliens, dans la limite de 100€ par regroupement.	

La formation est éligible aux dispositifs de financement de la formation professionnelle par les OPCA pour les éducateurs salariés de clubs.